

Collectivité Territoriale de Corse Direction du patrimoine



Transfert des compétences Etat/Région en matière de patrimoine



Par la loi du 22 janvier 2002, transférant des compétences de l'Etat à la Collectivité territoriale de Corse, cette dernière est devenue chef de file en matière d'étude, de conservation et de valorisation du patrimoine.

Dès lors, réunissant en son sein toutes les compétences de la chaîne patrimoniale, elle conduit des recherches transversales, en régie ou en partenariat, sur lesquelles peuvent prendre appui les programmes de restauration et de valorisation. Il s'agit de passer de la logique de guichet à celle de projets et de s'inscrire dans une perspective de développement des territoires.

La mission du patrimoine vivant

L'objectif est la mise en place d'un « label » pour assurer une protection des éléments déterminants du patrimoine, la création d'outils de mise en valeur des pratiques, des savoir-faire, des témoins matériels et immatériels.

➔ Le volet étude

- La « thématique des moulins » en lien avec le service de l'inventaire, afin d'étudier, de conserver et de valoriser le patrimoine des rivières.



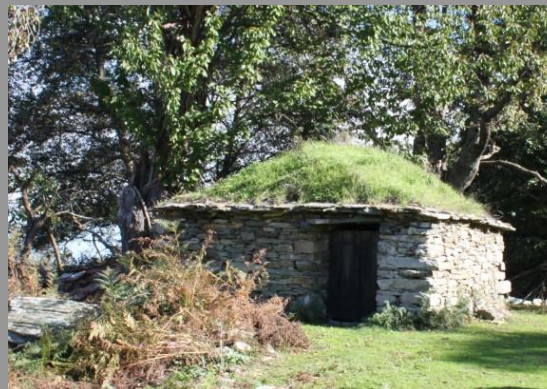
Enquête sur le moulin hydraulique Biaggi (commune de Cagnano)
et le meunier Henri-Daniel Scartabelli (2013)



→ Le volet étude

La thématique des dominantes agricoles, complémentaires du travail sur les moulins, s'organise autour de la réalisation d'enquêtes sur la culture de l'olivier, du blé, de la vigne et du châtaignier. L'étude se décompose en trois parties :

- Le recensement des bâtiments agricoles, des objets et éléments matériels liés à l'étude.
- L'inventaire et le dépouillement des fonds d'archives écrites et iconographiques.
- L'enregistrement des acteurs et témoins.



Paillers de Rutali



Pailler et aire de battage du blé



Maison ferme
de Bocognano

➔ Le patrimoine culturel immatériel une priorité

La mise en place d'une politique en faveur du PCI a permis cette année un premier recensement des acteurs et bientôt un annuaire disponible sur internet. La réalisation d'une exposition sur le sujet sera présentée durant l'année 2015 pour valoriser les savoirs et savoir-faire.



Romain Rancurel-Giannoni, facteur d'instruments à vent.



Procession de la cerca du Vendredi Saint, confréries de Santa-Maria et San-Martinu-di-Lota

➔ Patrimoine culturel immatériel et développement durable

Parmi les savoir-faire recensés en Corse, des artistes et artisans proposent des œuvres et des productions à partir de déchets. Deux exemples illustrent ces pratiques en Corse.

Gilles Cenazandotti, l'art de recycler les déchets plastiques

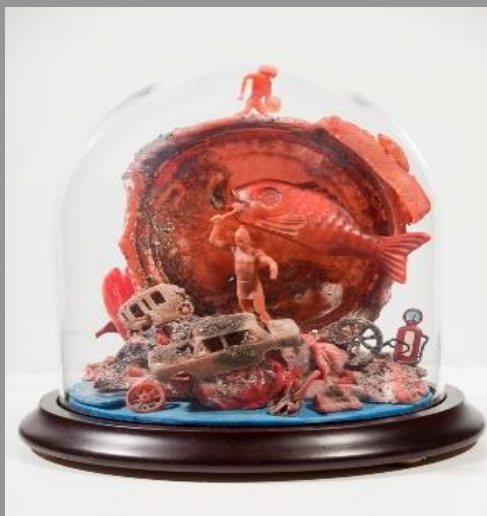


Né en 1966 à Bastia, Gilles Cenazandotti vit et travaille entre Paris et Morsiglia, Cap Corse. Il développe une réflexion sur l'avenir de notre planète et de l'évolution de nos modes de vie qui se rapproche de la science-fiction, un univers qui apparaît comme nécessaire à la survie de l'homme et des espèces. Son travail tente de montrer, une nature énigmatique complexe, un paroxysme technologique où l'homme essaie d'imiter la nature à travers des loisirs artificiels.

Gilles Cenazandotti, l'art de recycler les déchets plastiques

Au nord du Cap Corse, Gilles Cenazandotti ramasse depuis son plus jeune âge des bois flottés que les vagues rejettent, après les avoir façonnés pour en faire des objets mobiliers : lampe, porte manteau, etc. Puis avec l'apparition et le développement des déchets plastiques, il a naturellement ramassé ces nouveaux objets industriels, ces formes, ces matières, pour les comparer, les assembler et proposer des créations.





La mer est pour Gilles Cenazandotti ce miroir mouvant qui nous renvoie, sans complaisance, l'image de nos maux, de nos excès et de nos inconsciences. Avec ce qu'il a collecté depuis des années, Gilles Cenazandotti témoigne et expose ces vestiges ethnologiques. Il ne souhaite pas exercer son métier de plasticien avec du plastique de récupération mais sort de l'eau les déchets plastiques afin de les photographier comme un constat, puis les vendre comme des objets pour mieux les restituer à leurs propriétaires, c'est-à-dire nous tous.





Jean-François Deak, recyclage et tradition autour du couteau

Jean-François Deak est installé à Moltifao. Ce coutelier s'est spécialisé dans le travail du métal, selon une méthode traditionnelle. Le recyclage de pièces de métal usagées fait partie intégrante de son travail de forge et ses couteaux arborent fièrement les « stigmates » des matériaux dont ils sont issus.

Jean-François Deak façonne une quinzaine de couteaux par mois. Il conçoit deux types de lames, la barre d'acier qui est forgée à la forme de la lame, et le feuilleté, plus complexe à réaliser. Ce procédé se caractérise par un pain de fer et d'acier chauffé à 1.200 °C, martelé, étiré et plié jusqu'à obtention, parfois de 2.000 couches pour une lame de 2 ou 3 millimètres. Apparaît alors le damas, vagues successives décrivant dessins et mouvements au cœur de la structure composite. Deak travaille le métal de manière artisanale et n'hésite pas à recycler des pièces de métal usagées. Il utilise de l'acier de récupération comme matière première : des lames de débroussailleuse, des suspensions de camion, des limes, des chaînes de moto, deviennent sous l'effet de la chaleur et des coups de marteaux des couteaux aux formes typiquement corses. Certaines lames conservent, à dessein, la trace de leur ancienne vie.



➔ Le volet valorisation

1- Structures existantes :

Définition des besoins et mise en réseau des musées hors label : récolement des collections, site internet/blog, plaquettes/revue, etc.

2- Structures en devenir :

Accompagner les projets en cours (études préalables, conseil scientifique, marchés publics, expositions, etc.) : Bocognano, Lozzi, Cozzano, Ponte Novo ou Folelli.



Ancienne usine à tanin de Folelli, réhabilitée en 2012-2014 pour devenir la médiathèque de la Castagniccia

→ Le volet valorisation

3- - La réflexion sur la mise en place d'un label « patrimoine corse » à partir d'une réflexion sur des lieux mêlant patrimoine bâti, patrimoine mobilier et patrimoine immatériel afin de faire vivre le patrimoine.



Moulin et pressoir électrique de Bonifacio

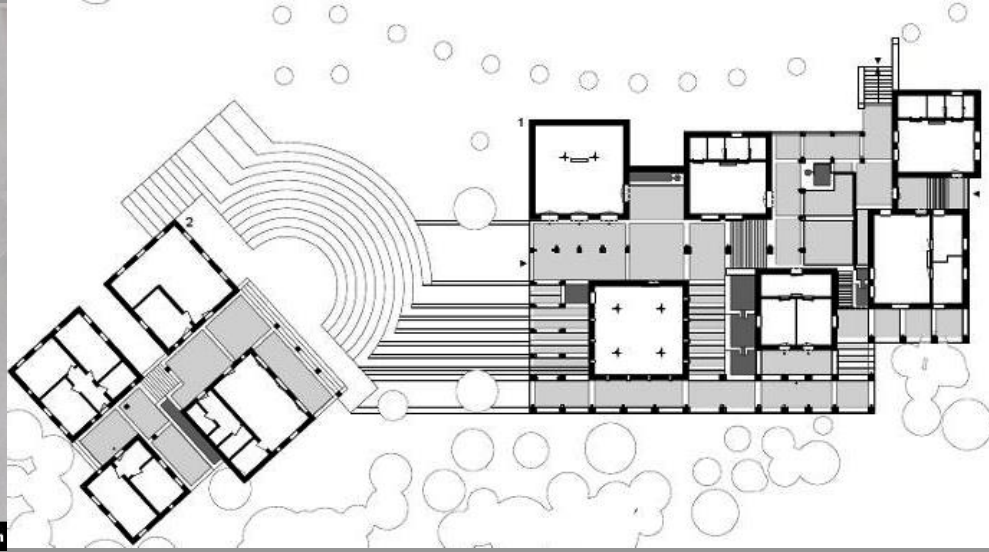
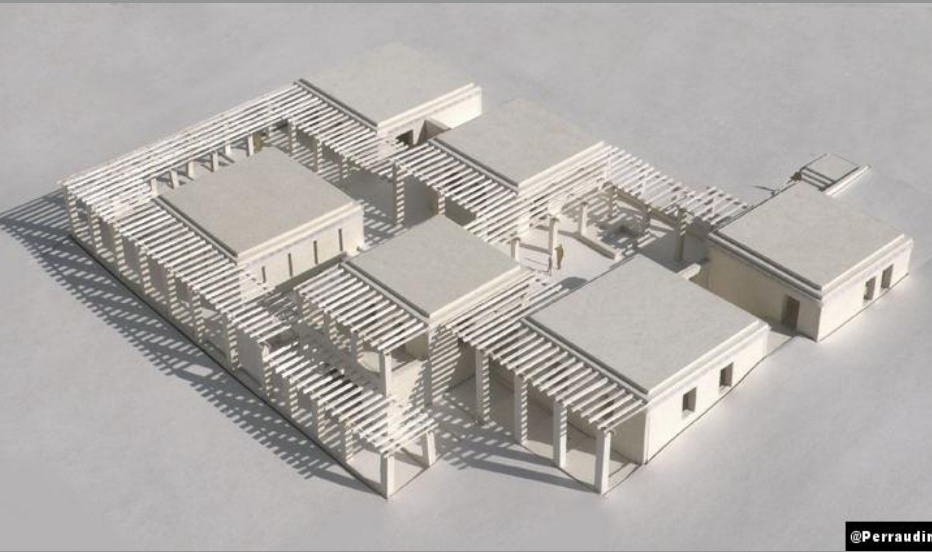




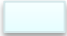


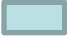

Cave de Bernardi à Patrimonio



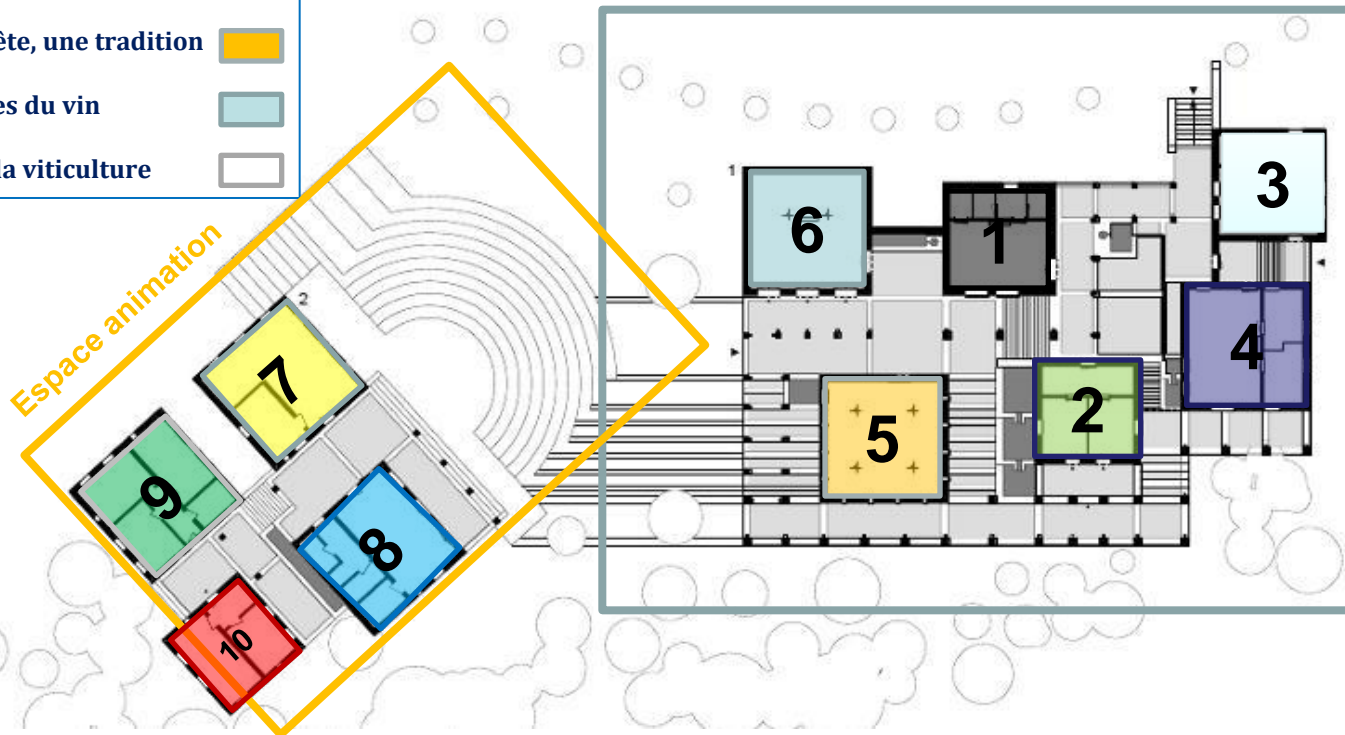
Moulin hydraulique de Vescovato





→ Le volet valorisation : L'exemple de la maison des vins de Patrimonio



Pavillon 1 : Maison de site, paysage et végétation	
Pavillon 2 : Maison des vins, vigneronns, AOC, vins bio	
Pavillon 3 : Gustarium, œnologie, parfums et goûts	
Pavillon 4 : Artisans et savoir-faire du terroir	
Pavillon 5 : Les vins, la musique, la fête, une tradition	
Pavillon 6 : Les sciences et techniques du vin	
Jardins : techniques et machines de la viticulture	

Espace muséographie



Pavillon 7 : Salle polyvalente	
Pavillon 8 : Bar à vin	
Pavillon 9 : Boutique	
Pavillon 10 : Accueil	

Diaporama Pierre-Jean Campocasso
Ethnologue régional
Direction du patrimoine
Collectivité Territoriale de Corse

© Crédits photographiques
Tomas Heuer, photographe
Philippe Salort, ethnomusicologue
Jean-Charles Ciavatti, chercheur inventaire
Pierre-Jean Campocasso